



# PRENEZ LE PARTI DU CONSOMMATEUR

Quelles formations politiques relaient au mieux nos, et donc vos, priorités ?  
Pour le savoir, nous avons épluché leurs programmes pour les élections fédérales.

Michel Declercq, Julie Frère et Aline Van den Broeck

**L**orsqu'on a pour mission d'informer et de protéger le consommateur, on s'intéresse forcément aux décisions que prennent ou pourraient prendre les politiques.

En ces temps d'élections, nous nous sommes donc plongés dans les programmes des six principaux partis francophones. Avec un objectif bien précis : voir s'ils traitaient ou non, et de quelle manière, des dix priorités retenues dans notre mémorandum pour les élections régionales et fédérales du 26 mai.

On rappelle nos priorités, classées ici par ordre d'importance aux yeux des consommateurs : une facture d'énergie abordable, davantage de concurrence sur le marché des télécoms, la fin de l'obsolescence programmée, la réduction des frais d'acte de crédit hypothécaire, la fin des frais bancaires excessifs, des médicaments à prix abordable, des honoraires médicaux transparents, des objets connectés sûrs, le recouvrement de

dettes amiable mieux encadré et, enfin, des étiquettes alimentaires claires et honnêtes. Pour plus de détails, consultez notre page [www.test-achats.be/memorandum](http://www.test-achats.be/memorandum).

En avril, nous avons transmis notre mémorandum aux différentes formations politiques. Il était temps d'analyser dans quelle mesure ce document avait retenu leur attention.

## La méthodologie

Notre démarche, tout à la fois fastidieuse et délicate, appelle quelques commentaires.

Bien évidemment, toutes nos priorités ne se retrouvent pas dans tous les programmes. Si les dix thématiques sont abordées dans celui du cdH, seules 7 le sont dans ceux de DéFI, du MR et du PS, 6 chez Ecolo et 5 seulement au PTB.

Et puis, les aborder est une chose. Encore fallait-il analyser la manière dont les partis traitaient ces thèmes. C'est-à-dire vérifier

si les mesures qu'ils préconisaient allaient bien dans le sens de nos priorités, et donc des priorités des consommateurs.

Nous en sommes conscients : l'exercice a ses limites. Il est ciblé sur notre mémorandum et l'appréciation que nous attribuons à chaque parti doit donc s'entendre dans ce cadre strict. Tel ou tel programme peut évidemment intégrer d'autres propositions en faveur des consommateurs.

Soulignons que dans la présentation de l'article, les partis ont été classés par ordre alphabétique. Et insistons sur le fait qu'aucune conclusion en termes de "proximité politique" ne peut être tirée des résultats de notre enquête. Nous travaillons en effet en toute indépendance d'esprit, nos seuls "actionnaires" étant nos membres.

Dernière précision. Puisqu'en Belgique, un gouvernement est forcément de coalition, nous checkerons de la même manière la déclaration gouvernementale.



Les Humanistes sont les seuls à réserver une place aux dix points repris dans notre mémorandum. Mais relativisons cet enthousiasme. C'est parfois très succinct; comprenez que si les thématiques sont évoquées, le programme est loin d'aller au fond des choses. En se limitant par exemple à ce type de formulation: "Il faut continuer à prendre des mesures en vue d'augmenter la concurrence sur le marché des télécoms et réduire les prix par le biais du régulateur".

Et puis, nous ne partageons pas toujours les solutions préconisées. Prenons la facture d'énergie par exemple. Le cdH propose de réduire le taux de TVA sur la facture d'électricité et de chauffage des ménages à 6% durant 5 ans, le temps d'isoler son habitation. Alors que pour nous, le principal problème réside dans le fait que cette facture est devenue au fil des ans une feuille d'impôts déguisée.

Pour le reste, saluons le fait que les Humanistes souhaitent que figure sur chaque produit alimentaire un Nutri-Score (DéFI et le MR le mentionnent également explicitement dans leur programme), outil que nous avons largement promotionné et qui est désormais intégré dans plusieurs de nos comparateurs.



D'autres points que nous jugeons positifs ont été repérés dans le programme du cdH. "Diminuer le prix des actes d'huissier, les intérêts demandés, les clauses pénales appliquées" par exemple. Ou encore que l'hospitalisation en chambre privée à 1 lit, sur demande du patient et sur base d'un devis, ne puisse faire l'objet de suppléments d'honoraires que strictement plafonnés à 100%.

Les Humanistes veulent aussi garantir la gratuité d'un certain nombre d'opérations bancaires (ils sont les seuls à aborder le sujet avec le PS). Ou faire de l'obsolescence programmée un délit passible de poursuites judiciaires dans des cas de pratiques avérées, à l'instar de ce qui se fait en France.



Un manque criant tout d'abord: aucun mot à propos de la facture d'énergie, alors qu'il s'agit là de la première priorité reprise dans notre mémorandum. Et le même constat vaut pour les frais bancaires.

Par contre, le parti amarante reprend dans son programme certaines de nos propositions, en nous citant même!

C'est le cas pour la limitation des frais d'acte de crédit hypothécaire. Rappelons que notre étude avait démontré que les frais d'acte de rachat de crédit hypothécaire sont en moyenne 13 fois plus élevés en Belgique que dans la plupart des autres pays européens. Comme nous, DéFI juge que cette situation entrave significativement la concurrence, le client se sentant en quelque sorte pris au piège.

C'est le cas aussi pour la thématique "médicaments à prix abordables", bien développée dans le programme de DéFI. Le parti entend s'inspirer de contributions, analyses et expériences existantes, "dont les recommandations de Test Achats", basées sur les principes suivants: renforcer la coopération internationale pour négocier les prix des médicaments avec l'industrie pharmaceutique, faire en sorte que les autorités expriment plus clairement ce qu'elles attendent des chercheurs et des développeurs de médicaments, faire preuve de davantage d'ouverture et de transparence sur les décisions de remboursement, les publications et données de recherche.

Et le parti d'ajouter: "Il faut pouvoir recourir à la procédure dite de licence obligatoire. Il s'agit d'autoriser un tiers à fabriquer le produit breveté sans le consentement du titulaire du brevet, mais en dédommageant ce dernier de manière correcte par un pourcentage sur le prix de vente".



Autre bon point pour le programme amarante: c'est le seul à se positionner en matière d'objets connectés sûrs et à en parler concrètement. Le parti relève que l'évolution technologique engendre des risques en ce qui concerne la surveillance des citoyens. "Tous ces moyens de surveillance méritent d'être encadrés par des structures indépendantes chargées de veiller au respect de la vie

privée", indique DéFI, pour qui "l'Autorité de protection des données pourrait en être chargée".

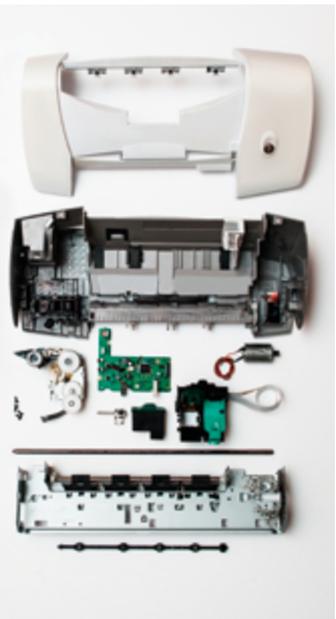


**ecolo**

**MR**

Un constat assorti d'un regret : le programme d'Ecolo ne traite nulle part du manque de concurrence en matière de télécoms. Ni des frais bancaires excessifs. Pas un mot non plus en matière d'étiquetage alimentaire.

Petit regret aussi pour le volet facture énergie. Les Verts insistent évidemment sur l'importance de la transition énergétique, mais n'abordent que de manière très générale la question de la facture.



Par contre, nous leurs accordons un vrai bon point pour leurs idées permettant de lutter contre l'obsolescence programmée. Ecolo propose notamment d'allonger la période de garantie, de créer une possibilité pour chaque consommateur de signaler les cas d'obsolescence organisée de produits (vous pouvez déjà le faire sur notre site), d'obliger les fabricants et/ou vendeurs à afficher la durée de vie ou d'usage des produits ainsi qu'à disposer de pièces de rechange sur la durée de vie annoncée, de réduire les charges sociales pour les secteurs de la récupération et de la réparation. Autant d'idées que nous partageons.

Autre satisfecit. Ecolo souhaite interdire les suppléments d'honoraires en cas d'hospitalisation en chambre individuelle. Remarquons cependant que tous les partis francophones, à l'exception du MR, avancent une proposition de ce genre.

Les Verts veulent aussi étendre le droit de substitution des pharmaciens afin qu'ils puissent en toute circonstance proposer des médicaments moins chers. Et instaurer un mécanisme de licence obligatoire qui permet de faire produire un médicament par une autre firme lorsque se pose un problème de santé publique lié à la non-disponibilité ou à la disponibilité limitée d'un médicament. Ça aussi, c'est positif.

Enfin, le programme d'Ecolo traite de la limitation des frais d'acte de crédit hypothécaire. Pour l'ensemble des publics à bas ou moyens revenus, le parti propose de renforcer les moyens des Fonds du logement. Ce n'est pas vraiment ce que l'on demande. Nous plaiderions pour une baisse sensible des frais d'acte lors du refinancement d'un crédit hypothécaire.



"Pour beaucoup de nos concitoyens, la facture énergétique s'apparente à une deuxième feuille d'impôts". La phrase figure en toutes lettres dans le programme du parti. Mais c'est bien nous qui en sommes l'auteur. Ce fut même l'objet d'un manifeste que nous vous avons invités à signer.

Et que comptent faire les libéraux pour remédier à cet état de fait ? Mettre en place des contrats fixes avec les fournisseurs de plus longue durée (comme pour les baux locatifs), rationaliser les structures de distribution et leurs coûts répercutés sur la facture des consommateurs.

Pour une facture d'énergie plus abordable, le MR préconise aussi un allègement au niveau des composantes qui relèvent de la responsabilité de l'Etat (prélèvements, surtaxes, obligations de service public). C'est le seul parti à écrire ces mots noirs sur blanc. Nous aussi le répétons à l'envi.

Autres points positifs repérés dans le programme libéral : l'augmentation de la concurrence sur le marché des télécoms, la limitation des frais d'acte de crédit hypothécaire, l'étiquetage Nutri-Score imposé pour tous les produits quels que soient la marque et le lieu de vente. Mais aussi la lutte contre l'obsolescence programmée. Via, notamment, la mise en open source des modes d'emploi, des manuels d'entretien et des plans des pièces détachées ou l'adaptation progressive des conditions de garantie.

Dans leur programme, pas de trace par contre de la lutte contre les frais bancaires excessifs. Rien non plus à propos des objets connectés sûrs ou du recouvrement amiable. Et une simple phrase seulement pour souligner la nécessaire transparence des honoraires dans les hôpitaux.

Et puis, il y a le point qui (nous) fâche, celui des médicaments à prix abordable. Le MR souligne que l'accès aux médicaments innovants a été une priorité du gouvernement fédéral sortant, que des accords ont permis d'être plus fort dans les négociations avec les entreprises pharmaceutiques afin de réduire leurs coûts, que leur action a entraîné une diminution du prix de milliers de médicaments. À lire le programme libéral, il n'y aurait pas (plus ?) de souci à ce niveau. Ce contre quoi nous nous insurgons. Selon nous, les prix demandés par les entreprises pharmaceutiques pour leurs médicaments continuent à ne pas être soutenables pour notre système de soins de santé. Dans notre mémorandum, nous avons émis plusieurs recommandations à ce sujet, en collaboration avec Médecins du monde et Kom op tegen kanker.





Une déception d'abord. Nulle part dans le programme PS, il n'est question de favoriser la concurrence sur le marché des télécoms. En matière de facture énergétique aussi, pas grand-chose à se mettre sous la dent sinon une volonté affichée de rendre les factures plus compréhensibles et transparentes. Bien dommage car il s'agit là, aux yeux des consommateurs, des priorités numéro 1 et numéro 2 consignées dans notre mémorandum.

Par contre, on saluera comme il se doit le chapitre traitant du prix des médicaments. Les socialistes y intègrent la quasi-totalité des recommandations que nous avons émises.



Ce sont aussi eux qui abordent le mieux le thème de l'obsolescence programmée. En avançant toute une série de propositions que nous pouvons faire nôtres : obligation pour les fabricants de mettre à disposition leurs pièces de rechange à prix coûtant, allongement de la durée de garantie à cinq ans minimum, en priorité pour les gros appareils électroménagers tels que téléviseurs, réfrigérateurs ou machines à laver... Le PS entend aussi mieux informer les consommateurs sur la durée de vie des produits en développant un "passaport produit" pour les biens durables indiquant la durée de vie, la réparabilité, la disponibilité des pièces détachées ou l'empreinte carbone.

Le programme socialiste est aussi le seul à traiter du recouvrement amiable (par les huissiers de justice). Comme nous, le parti souhaite mieux l'encadrer. Le PS propose ainsi de soumettre les huissiers et avocats au contrôle de l'Inspection économique, de mieux contrôler les sociétés de recouvrement et de renforcer le cadre réglementaire. Et puis, il faudrait, selon lui, évaluer la réforme des frais de rappel et réduire le montant maximal autorisé pour l'ensemble de la procédure.

Citons enfin cette proposition qui va dans le bon sens : faire en sorte que les établissements bancaires maintiennent une couverture suffisante en distributeurs de billets sur l'ensemble du territoire.



C'est le programme qui nous est apparu répondre le moins à nos dix priorités. Pas une ligne sur la moitié d'entre elles ! Rien sur la concurrence sur le marché des télécoms, la limitation des frais d'acte de crédit hypothécaire, les objets connectés sûrs, le recouvrement amiable (par les huissiers de justice) mieux encadré ou l'étiquetage alimentaire.

Les principaux points positifs relevés portent, selon nos critères d'analyse, sur la fin de l'obsolescence programmée, les médicaments à prix abordable et la transparence des honoraires.

Pour lutter contre l'obsolescence programmée des appareils électriques, l'extrême-gauche souhaite augmenter de manière significative les durées de garantie légale.

Pour rendre les médicaments plus abordables, elle veut instaurer le modèle "kiwi" tel qu'appliqué en Nouvelle-Zélande. C'est même un leitmotiv du parti. De quoi s'agit-il ? Le principe est de passer par un appel d'offres avant de soumettre un médicament à remboursement par l'Inami. Si nécessaire, le PTB envisage d'utiliser des licences contraignantes lorsque les firmes demandent des tarifs abusifs.

Quant aux tarifs pratiqués dans les hôpitaux, il est tout simplement proposé de supprimer les suppléments d'honoraires en chambre individuelle. Et que tous les médecins appliquent les tarifs conventionnés, pour que chacun bénéficie d'une même qualité de soins.



## ET DU CÔTÉ FLAMAND...

Nous avons évidemment réalisé une analyse similaire pour les principaux partis flamands. Qu'en retenir ? Que globalement, leurs programmes traitent moins de nos dix priorités que du côté franco-phonie. Groen n'en aborde que 4, la N-VA 3 et l'open VLD 2 seulement. Au final, nous avons attribué les meilleures notes aux programmes du SP.A et du CD&V. A noter que ceux du PTB et du PVDA sont strictement identiques, ce qui mène aux mêmes conclusions.

Si vous souhaitez consulter l'analyse détaillée des programmes des partis flamands, rendez-vous sur [www.testaankoop.be](http://www.testaankoop.be) (au bas de la homepage, cliquez sur "magazines" puis "Test Aankoop 642").